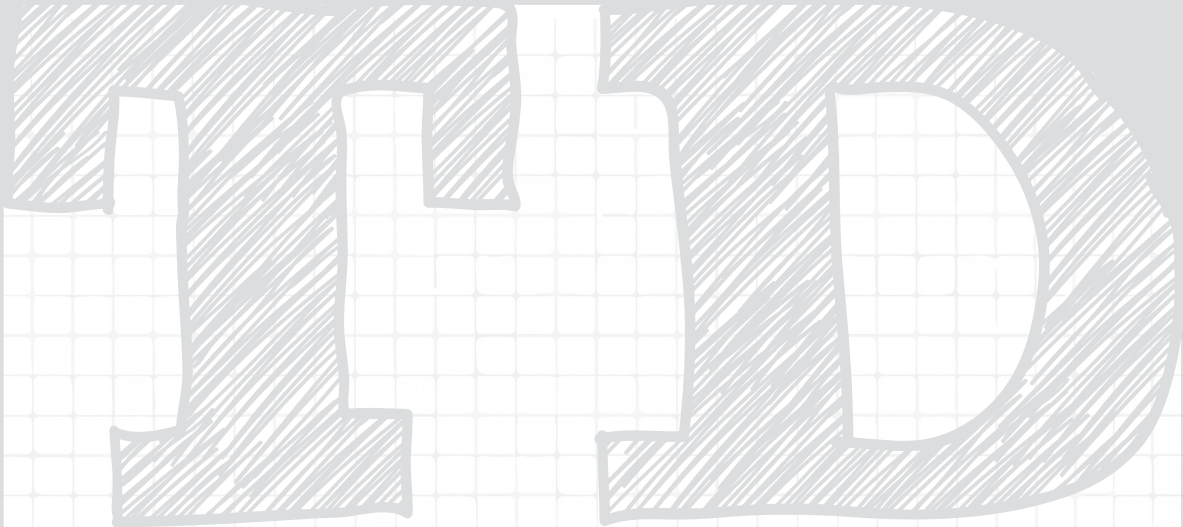




**SOPHIE BRANA
MARIE-CLAUDE BERGOUIGNAN**

COMPTABILITÉ NATIONALE

✚ QCM et exercices corrigés

✚ Sujets d'examen corrigés

✚ Avec rappels de cours

4^e ÉDITION

DUNOD

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2003, 2006, 2010, 2017

11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN 978-2-10-076666-6

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

TD Sommaire



Avant-propos	VII
TD ❶ Présentation de la comptabilité nationale	1
L'essentiel	1
Voir aussi	13
QCM	14
Réflexion	14
Entraînement	14
Solutions	16
TD ❷ Cadre comptable, agents et opérations	23
L'essentiel	23
Voir aussi	35
QCM	36
Réflexion	37
Entraînement	37
Solutions	40
TD ❸ Les comptes de secteur	43
L'essentiel	43
Voir aussi	54
QCM	55
Réflexion	55
Entraînement	55
Solutions	61
TD ❹ Le tableau économique d'ensemble (TEE)	73
L'essentiel	73
Voir aussi	76
QCM	77
Réflexion	77
Entraînement	77
Solutions	86

TD ⑤	Les comptes financiers	103
	L'essentiel	103
	Voir aussi	110
	QCM	111
	Réflexion	111
	Entraînement	111
	Solutions	117
TD ⑥	Agrégats et ratios	123
	L'essentiel	123
	Voir aussi	129
	QCM	130
	Réflexion	130
	Entraînement	130
	Solutions	134
TD ⑦	Équilibre comptable, croissance et inflation	145
	L'essentiel	145
	Voir aussi	150
	QCM	151
	Réflexion	151
	Entraînement	151
	Solutions	157
TD ⑧	Le TES	171
	L'essentiel	171
	Voir aussi	189
	QCM	190
	Réflexion	190
	Entraînement	190
	Solutions	200
TD ⑨	Annales	219
	Index	237

Avant-propos

Cet ouvrage a pour objet de fournir une initiation à la comptabilité nationale. Il est destiné en priorité aux étudiants de 1^{re} année de Licence économie-gestion et d'AES et peut aussi être utilisé avec profit par les étudiants de Licence MIASHS et des IUT ainsi que par les élèves des écoles de commerce et de gestion.

Au plan pratique, il s'agit de mettre à disposition des étudiants un outil de travail favorisant l'utilisation et l'interprétation des comptes nationaux régis par le système de comptabilité nationale, le SEC 2010.

Au plan théorique, ce manuel entreprend d'exposer les soubassements de cette discipline, notamment en termes de logique de circuit macroéconomique (appréhension des phénomènes au plan global).

Il convient, notamment, que les étudiants réalisent qu'il ne s'agit pas de maîtriser toutes les subtilités et tous les artifices de la comptabilité nationale. La comptabilité nationale ne doit pas être vue comme une fin en soi, mais comme un outil indispensable pour appréhender l'économie dans son ensemble, à travers les agents et les opérations qui la composent, mais également pour effectuer des analyses et des prévisions économiques.

Le cadre comptable permet d'évaluer les grands agrégats de l'économie, tels la valeur ajoutée, l'emploi, les dépenses globales, le solde commercial, ou l'investissement, au niveau national, régional ou par branche d'activité, que ce soit en stock ou en flux. Il est également utile pour analyser certains secteurs spécifiques, tels le secteur financier ou les administrations publiques. Il permet aussi d'analyser l'évolution d'une économie dans le temps, par exemple à travers son taux d'inflation, le taux de croissance du PIB, l'évolution des structures productives ou des comportements financiers. Il permet enfin d'appréhender les relations et interdépendances internationales et de comparer les performances économiques des pays.

Les données obtenues grâce à la comptabilité nationale sont essentielles pour la mise en place et le suivi des politiques publiques : politique monétaire ou budgétaire, politiques fiscales et sociales, politique industrielle entre autres.

Ce manuel entreprend d'exposer, à partir d'une présentation progressive, la logique de constitution et de fonctionnement du circuit macrocomptable. Le TD 1 présente la comptabilité nationale, l'approche historique et comparative mettant en exergue les spécificités de cette démarche vis-à-vis de disciplines proches, telle la macroéconomie. Le TD 2 est consacré à l'identification des agents et des opérations qui composent une économie tandis que le TD 3 porte sur l'articulation des opérations selon les secteurs, ces deux ensembles étant ensuite regroupés dans des « tableaux de synthèse ». Principal tableau de synthèse, le TEE (Tableau économique d'ensemble) représente la circulation des flux de revenus dans l'économie (TD 4), le TOF ou comptes financiers de la nation (TD 5) étant consacré spécifiquement aux flux financiers. Ces tableaux, à travers le calcul d'agrégats et de ratios, permettent de décrire l'économie et son fonctionnement (TD 6). Le TD 7 propose une analyse plus poussée des informations fournies par les comptes nationaux à travers l'utilisation d'outils tels que les taux de croissance ou les indices. Enfin, le TD 8 est consacré au TES (Tableau entrées-sorties), tableau complémentaire du TEE et du TOF, utilisé pour la prévision économique et pour l'étude du système productif.

Chaque TD débute par une section consacrée à « l'*Essentiel* » qui ne s'intéresse exclusivement qu'aux fondamentaux, ce qui signifie que le propos est volontairement simplificateur. En outre, l'appareillage et la formalisation mathématiques y sont limités au strict nécessaire.

Viennent ensuite deux sections consacrées respectivement à la vérification de l'assimilation immédiate : « *QCM* » et à l'approfondissement : « *Réflexion* » de ces fondamentaux.

Enfin, les exercices d'« *Entraînement* » fournissent l'occasion d'une expérimentation personnelle dans le cadre d'exercices de synthèse présentés dans un ordre de difficulté croissante. Les premiers, plus faciles à résoudre, sont consacrés à des économies fictives, dont les données sont souvent transposées de données réelles. Les exercices les plus difficiles utilisent des informations directement issues des comptes nationaux, ce qui permet d'accéder de manière plus précise aux diagnostics concernant l'économie française.

Les tests et exercices (près de cent au total) ont été choisis en raison de leur portée éducative. Ils visent à développer la rigueur analytique et intellectuelle : familiarisation avec un vocabulaire précis, maîtrise de la logique régissant les jeux d'écriture ainsi que des relations liant les agents macroéconomiques, apprentissage par la pratique de la mise en œuvre d'un raisonnement scientifique. Ces exercices qui utilisent la plupart du temps des informations statis-

tiques réelles apportent par la même occasion des points de repère concrets et un éclairage particulier sur les mécanismes de l'économie nationale.

Lorsque nécessaire, les exercices sont accompagnés de commentaires : « *Analyse de l'énoncé et conseils* », fournis à l'étudiant pour le mettre sur la voie et l'aider à aboutir à une solution personnelle avant de consulter et d'étudier les corrections détaillées.

Dans la mesure où ces apprentissages sont destinés à assurer, entre autres objectifs, une préparation adéquate aux examens, l'essentiel de l'ouvrage est tiré d'exercices proposés aux étudiants de 1^{re} année de l'université de Bordeaux lors des examens. Dans cet esprit, le TD 9 est entièrement consacré à la recension de sujets d'examen, afin de parfaire la préparation au contrôle des connaissances dans des conditions de difficulté et de durée proches des conditions réelles.

Les définitions et données statistiques utilisées dans cet ouvrage proviennent de :

- Eurostat, *Système européen des comptes, SEC 2010*, Office des publications de l'Union européenne, 2013 (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>).
- Insee, *Les comptes de la Nation en (différentes années)*, Insee Première, Paris.
- Insee, *L'économie française – Comptes et dossiers*, Édition 2016 (<http://www.insee.fr>).

à Nicole Poulon-Lafaye

TD¹

Présentation de la comptabilité nationale



La comptabilité nationale, dont l'objet est descriptif, et la macroéconomie, dont l'objet est explicatif, représentent des disciplines distinctes. En réalité, elles sont profondément liées en raison de l'approche globale de l'économie qu'elles préconisent, cette approche étant justifiable d'une représentation en termes de circuit. Cette représentation commune peut être illustrée à travers l'émergence de la macroéconomie (section 1) et les principes de la comptabilité nationale (section 2). La spécificité de l'approche comptable apparaît néanmoins à travers la trajectoire historique au cours de laquelle elle s'est progressivement constituée (section 3).

1 ● L'émergence de l'approche macroéconomique

On distingue en général trois grandes étapes.

1.1 ● François Quesnay et le circuit d'une économie précapitaliste agricole

F. Quesnay (1694-1774), fondateur de l'école des Physiocrates, est l'auteur du *Tableau économique* (1758) qui est la première représentation globale de l'économie sous forme d'un circuit. Il fournit, à travers la quantification des flux de revenus et de dépenses entre les trois classes constituant la société : cultivateurs, propriétaires fonciers et commerçants-artisans, un embryon de modèle macroéconomique. Les différents flux de revenus et de dépenses constituent donc un circuit à trois pôles au sein duquel la richesse née dans le travail agricole se diffuse à l'ensemble des catégories sociales¹.

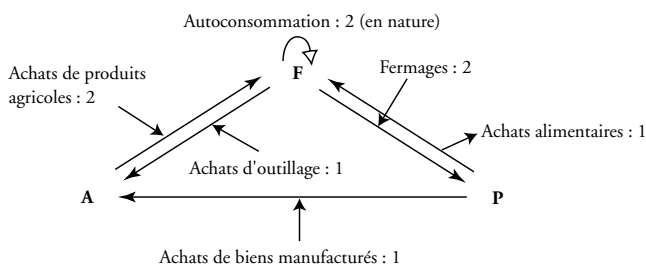
¹ La vision proposée par F. Quesnay repose sur la primauté et la productivité exclusive de l'agriculture. Cette vision est liée au dogme de la productivité naturelle de la terre, censée multiplier la matière. D'où l'idée que les fermiers créent seuls plus de richesse qu'ils n'en consomment et que les autres classes ne font que transformer la matière. Cette thèse physiocratique, fortement contestée dès les années 1770, notamment à la suite des travaux de Lavoisier, doit être mise en relation à la fois avec la prépondérance de fait de l'agriculture à l'époque de F. Quesnay et avec le souci de ce dernier de revaloriser l'activité agricole, négligée à ses yeux par le pouvoir royal.

– La classe des *cultivateurs ou fermiers* (F) est appelée classe productive car c'est elle qui crée la richesse de la nation en exploitant la terre.

– La classe des *propriétaires fonciers* (P) subsiste grâce au revenu qui lui est versé annuellement par la classe productive (*le produit net*) en échange de la jouissance de l'exploitation de sa terre.

– La classe des *commerçants–artisans* (A) est qualifiée de *classe stérile*, sa seule activité consistant à transformer les richesses extraites du sol (biens agricoles) en richesses ayant un montant strictement identique (biens manufacturés).

Le circuit macroéconomique des flux de revenus (monétaires) construit par F. Quesnay est illustré par l'exemple arithmétique suivant : la production agricole s'élève à 5 unités de compte (u.c.). Les fermiers autoconsomment 2 u.c., conservées en nature sous forme « d'avances annuelles » destinées à la production de l'année suivante (semences et subsistances), le reste étant vendu pour 1 u.c. aux propriétaires et pour 2 u.c. à la classe stérile. Le produit de la vente (soit 3 u.c.) permet d'acheter du matériel aux commerçants-artisans (1 u.c.) et de payer le fermage (égal au produit net) aux propriétaires terriens (2 u.c.). La classe des propriétaires dépense son revenu (2 u.c.) pour moitié en biens agricoles et pour moitié en biens manufacturés. La classe stérile achète 2 u.c. en produits agricoles (matières premières et subsistances). La classe productive est donc la seule à créer de la richesse, égale au produit net, soit la différence entre la production (5 u.c.) et les *reprises* (dépenses nécessaires à la production et au renouvellement de celle-ci).



Dans ce circuit, la richesse circule grâce à la diffusion du surplus, les dépenses des propriétaires terriens générant à leur tour des dépenses de la part des fermiers et de la classe des artisans. On peut donc considérer que l'impulsion macroéconomique initiale est donnée par le versement du produit net des fermiers aux propriétaires terriens. Le second temps du circuit repose sur les dépenses des propriétaires terriens, le troisième temps du circuit consistant dans le bouclage des flux vers le pôle initial, représenté par les fermiers, et rendant ainsi possibles les conditions productives de la période suivante.

L'apport de F. Quesnay peut être jugé fondamental à plusieurs titres. Tout d'abord, il est à l'origine d'un point de vue novateur, sa représentation sim-